

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 12/09/2013

Date de révision: 15/12/2014

Remplace la fiche: 19/11/2014

Version: 2.1

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit. : BULLS OIL EUROTRUCK 5W30 LFE :  
Code du produit 65613  
Groupe de produits : Mélange

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle, Utilisation professionnelle, Utilisation par le consommateur  
Spec. d'usage industriel/professionnel : utilisation non dispersive  
Utilisation dans un système fermé  
Catégorie fonction ou usage : Lubrifiants et additifs

#### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Atos Fluides  
15 Chemin du Plateau, Bat C  
69570 Dardilly  
+33(0)4 37 45 40 06  
contact@atos-fluides.fr

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Num. d'appel d'urgence : numéro ORFILA (INRS) (24/7): + 33 (0)1 45 42 59 59

Pays	Organisme consultatif officiel	Adresse	Num. d'appel d'urgence
BELGIUM	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Irrit. 2 H319

Aquatic Chronic 3 H412

Texte complet des phrases H: voir section 16

#### Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

R52/53

Texte complet des phrases R: voir section 16

#### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

Attention

Mentions de danger (CLP) :

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (CLP) :

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux prescriptions locales/régionales/nationales/internationales.  
P280 - Porter un équipement de protection des yeux  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
 P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin  
 P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette  
 P102 - Tenir hors de portée des enfants

Phrases EUH

: EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

## 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélange

Remarques

: L'huile minérale contenue peut être décrite par une ou plusieurs mentions parmi les suivantes: nr CE 265-157-1, nr d'enregistrement 01-2119484627-25, distillats (pétrole) paraffiniques lourds hydrotraités; nr CE 265-169-7, nr d'enregistrement 01-2119471299-27, distillats (pétrole) lourds déparaffinés au solvant; nr CE 265-158-7, nr d'enregistrement 01-2119487077-29, distillats (pétrole) paraffiniques légers hydrotraités; nr CE 265-159-2, nr d'enregistrement 01-2119480132-48, distillats (pétrole) légers déparaffinés au solvant, fraction légère paraffinique.

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-100% 50, à base d'huile neutre hydro-traitée ; huile de base – non spécifiée	(n° CAS) 72623-87-1 (Numéro CE) 276-38-4	25 - 50	Non classé
1-Dodecene, Trimer, Hydrogenated	(n° CAS) 151006-62-1 (Numéro CE) 417-070-7 (Numéro index) 601-064-00-8 (N° REACH) 01-0000016388-62	15 - 30	R53
Huile de base : distillats paraffiniques lourds, hydrotraités	(n° CAS) 64742-54-7 (Numéro CE) 265-157-1 (N° REACH) 01-2119484627-25	1 - 10	Non classé
Huile minérale		1 - 10	Non classé
zinc (O,O,O',O'-tetrakis(1,3-dimethylbutyl)bis(phosphorodithioate)	(Numéro CE) 218-679-9 (N° REACH) 01-2119953275-34	0,5 - 1,5	Xi; R41 Xi; R38 N; R51/53
Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)	(Numéro CE) 253-249-4 (N° REACH) 01-2119488911-28	0,5 - 1,5	R53
Butanedioic acid, 2,3-dihydroxy-, mixed C12-16-alkyl and C13-rich C11-14-isoalkyl diesters, (2R,3R)-rel-	(Numéro CE) 482-100-8 (N° REACH) 01-0000020152-85	0,5 - 1,5	Xi; R41
Diphénylamine	(n° CAS) 122-39-4 (Numéro CE) 204-539-4 (Numéro index) 612-026-00-5	0,1 - 0,2	T; R23/24/25 N; R50/53 R33
Phenol, dodecyl-, branched	(Numéro CE) 310-154-3 (N° REACH) 01-2119513207-49	0,1 - 0,2	Cat.Repr.3; R62 Xi; R36/38 N; R50/53

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-100% 50, à base d'huile neutre hydro-traitée ; huile de base – non spécifiée	(n° CAS) 72623-87-1 (Numéro CE) 276-38-4	25 - 50	Asp. Tox. 1, H304
1-Dodecene, Trimer, Hydrogenated	(n° CAS) 151006-62-1 (Numéro CE) 417-070-7 (Numéro index) 601-064-00-8 (N° REACH) 01-0000016388-62	15 - 30	Aquatic Chronic 4, H413
Huile de base : distillats paraffiniques lourds, hydrotraités	(n° CAS) 64742-54-7 (Numéro CE) 265-157-1 (N° REACH) 01-2119484627-25	1 - 10	Asp. Tox. 1, H304
Huile minérale		1 - 10	Asp. Tox. 1, H304
zinc (O,O,O',O'-tetrakis(1,3-dimethylbutyl)bis(phosphorodithioate)	(Numéro CE) 218-679-9 (N° REACH) 01-2119953275-34	0,5 - 1,5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411
Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)	(Numéro CE) 253-249-4 (N° REACH) 01-2119488911-28	0,5 - 1,5	Aquatic Chronic 4, H413
Butanedioic acid, 2,3-dihydroxy-, mixed C12-16-alkyl and C13-rich C11-14-isoalkyl diesters, (2R,3R)-rel-	(Numéro CE) 482-100-8 (N° REACH) 01-0000020152-85	0,5 - 1,5	Eye Dam. 1, H318
Diphénylamine	(n° CAS) 122-39-4 (Numéro CE) 204-539-4 (Numéro index) 612-026-00-5	0,1 - 0,2	Acute Tox. 3 (Oral), H301 Acute Tox. 3 (Dermal), H311 Acute Tox. 3 (Inhalation), H331 STOT RE 2, H373 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Phenol, dodecyl-, branched	(Numéro CE) 310-154-3 (N° REACH) 01-2119513207-49	0,1 - 0,2	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Repr. 2, H361 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410 (M=10)

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir section 16

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Mesures de premiers secours pas nécessaires.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
Premiers soins après contact oculaire	: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Premiers soins après ingestion	: Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation	: Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/lésions après ingestion	: Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Brouillard d'eau. Mousse. Poudre. Produit chimique sec.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Instructions de lutte contre l'incendie	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour rétention	: Contenir et recouvrir les grandes quantités répandues en les mélangeant à des solides granulés inertes.
Procédés de nettoyage	: Détergent. Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant sable, sciure de bois, kieselguhr.
Autres informations	: Les épandages peuvent être glissants. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Eviter toute exposition inutile. Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.
Température de manipulation	: < 40 °C
Mesures d'hygiène	: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage	: < 40 °C
Lieu de stockage	: Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

: Selon les données de ACGIH TLV, une concentration de 5 mg/m<sup>3</sup> d'huile (brouillard d'huile) (8 heures de travail par jour) n'est pas néfaste.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle : Lunettes de protection. Gants.



Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

Protection de la peau et du corps : Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.

Protection des voies respiratoires : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide huileux.
Couleur	: Jaune-brun.
Odeur	: Caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 200 °C @ ASTM D92
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 856 kg/m <sup>3</sup> @ 15°C
Solubilité	: Produit peu soluble, restant en surface des eaux.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 71 mm <sup>2</sup> /s @ 40°C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

## 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts. acides. Bases.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(es) dans des conditions normales.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Diphénylamine (122-39-4)	
ATE (par voie orale)	100,000 mg/kg de poids corporel
ATE (dermique)	300,000 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Diphénylamine (122-39-4)	
CL50 poissons 1	0,1 - 1 mg/l

### 12.2. Persistance et dégradabilité

WOLF OFFICIALTECH 5W30 UHPD	
Persistance et dégradabilité	Insoluble dans l'eau, donc très peu biodégradable.

Diphénylamine (122-39-4)	
Biodégradation	26 % Closed bottle @28d

zinc (O,O,O',O'-tetrakis(1,3-dimethylbutyl)bis(phosphorodithioate)	
Biodégradation	1,5 % Sturm (28d)

Phenol, dodecyl-, branched	
Biodégradation	25 %

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)	
Biodégradation	0 % Sturm-test @28d

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

<b>Diphénylamine (122-39-4)</b>	
Log Kow	3,4 @0,1d
<b>zinc (O,O,O',O'-tetrakis(1,3-dimethylbutyl)bis(phosphorodithioate)</b>	
Facteur de bioconcentration (FBC REACH)	2,2 (0,1d)
<b>Phenol, dodecyl-, branched</b>	
Facteur de bioconcentration (FBC REACH)	2,9
Log Kow	7,1
<b>Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)</b>	
Facteur de bioconcentration (FBC REACH)	3,2 @42d
Log Kow	3,6 @0,1d

## 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Indications complémentaires : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADNR / IMDG / ICAO / IATA

### 14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### 14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 14.6.4. Transport par voie fluviale

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

## 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 16: Autres informations

Autres informations : Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Textes des phrases R-,H- et EUH::

Acute Tox. 3 (Dermal)	Toxicité aiguë (dermique) Catégorie 3
Acute Tox. 3 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation) Catégorie 3
Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (orale) Catégorie 3
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique catégorie 3
Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique catégorie 4
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration Catégorie 1
Eye Dam. 1	Graves dommages et / ou irritations oculaires Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Graves dommages et / ou irritations oculaires Catégorie 2
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction Catégorie 2
Skin Irrit. 2	corrosion et irritation de la peau Catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition répétée) Catégorie 2
H301	Toxique en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H311	Toxique par contact cutané
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H331	Toxique par inhalation
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques
R23/24/25	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
R33	Danger d'effets cumulatifs.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau
R38	Irritant pour la peau
R41	Risque de lésions oculaires graves
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R62	Risque possible d'altération de la fertilité
N	Dangereux pour l'environnement
T	Toxique
Xi	Irritant

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

---

FDS UE (Annexe II REACH)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.*